



Le chef d'oeuvre

Dans le cadre de leurs études, les élèves de Bac Pro réalisent un chef d'oeuvre.

Pour la classe de terminale ASSP1, il s'agit d'élaborer des articles sensibilisant les lecteurs à des problématique sanitaires et ou sociales.

Les élèves ont travaillé en groupes pour arriver à leurs productions au fil des mois.

Dans cette revue, vous trouverez des articles d'information et de sensibilisation, entièrement réalisés par les élèves, simplement guidés par leurs enseignants.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

K.B

JP.L

R.CL

Enseignants

Accompagnement, soins et services à la personne



Accompagnement Soins et Services à la Personne

Avant de parler de prévention, il nous semble utile de présenter en quelques lignes ce qu'est le bac ASSP.

ASSP c'est quoi ?

Le bac ASSP est un bac professionnel en 3 ans, cette filière est beaucoup demandée. Mais le problème étant que lors de l'orientation, les infos sur la filière sont limitées. Les témoignages qui suivent le démontrent :

Mélissa .S.

«Quand on m'a présenté le bac ASSP, ma famille, mes amis l'ont décrit comme une filière pour travailler avec les personnes âgées uniquement et pour leur faire des toilettes.»

Jenyfer .H.

«Pour ma part, le bac ASSP m'a été présenté comme étant une filière de la petite enfance sans l'aspect de la personne âgée.»

C'est pour cela que nous avons décidé de vous expliquer le déroulement de cette formation ainsi que les cours d'enseignements professionnels et les débouchés.

Quel sont les rôles et les qualités à avoir ?

	Rôles de l'élève auprès des personnes
Personnes en situation de handicap	Aide aux soins d'hygiène, à se vêtir/dévoiler, aide à la prise des repas+ médicaments, animation, éducation à la santé...
Personnes âgées	Aide aux soins d'hygiène, à ce vêtir/dévoiler, aide à la prise des repas+ médicaments, animation, éducation à la santé...
Enfants	Animation, aide scolaire (écrire, comprendre), éducation à la santé...
Qualité	Sérieux, rigueur, autonomie, assiduité, calme

Qu'est-ce qu'on étudie ?

Les matières professionnelles et générales sont réparties par bloc :

Bloc 1 : Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée

Bloc 2 : Intervenir auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne

Bloc 3 : Travailler et communiquer en équipe pluriprofessionnelle

Bloc 4 : Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné

Bloc 5 : Mathématiques

Bloc 6 : Physique-chimie

Bloc 7 : Économie-gestion

Bloc 8:Prévention-santé-environnement

Bloc 9 : Langue vivante A

Bloc 10 : Français

Bloc 11 : Histoire-géographie-enseignement moral et civique

Bloc 12 : Arts appliqués et cultures artistiques

Bloc 13 : Éducation physique et sportive

Il existe aussi des blocs facultatifs comme :
Bloc facultatif langue vivante étrangère ou régionale

Bloc facultatif mobilité

Bloc facultatif secteur sportif

C'est quoi ton problème !!!

HARCELEMENT ET VIOLENCES SCOLAIRES EN FRANCE

- Mon harcèlement a duré du CP à la 3ème
- Les autres me mettaient à l'écart car j'étais différente...
- Mon harcèlement était physique et psychologique : on me frappait, on me bloquait dans les toilettes, me crachait dessus et on m'a déjà coupé des cheveux
- Je me suis renfermé sur moi-même et me laissais faire par peur qu'on s'en prenne encore plus à moi
- Durant toutes ses années je me suis plainte mais jamais rien n'a été fait pour moi, aucun adulte ne m'a jamais aidé...



Selon le gouvernement, en France lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, il est alors possible de parler harcèlement scolaire. Selon les derniers chiffres, au total, 5 % à 6 % des élèves en seraient victimes mais les associations estiment que ce chiffre s'élèverait en réalité à 10 %.

Une récente étude de l'IFOP explique que ces violences auraient lieu majoritairement au collège (54%) mais elles ont aussi lieu en primaire (23%) et au lycée (13%).

Le délit de harcèlement scolaire concerne toutes personnes au sein de l'institution scolaire : les élèves, les étudiants ou les personnels des établissements scolaires et universitaires.

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Les victimes peuvent souffrir de dépression, d'angoisse, de troubles du sommeil ou du métabolisme. Parfois des troubles du comportement sont constatés.



NON AU HARCÈLEMENT

**2 NUMÉROS VERTS, 2 PLATEFORMES D'ÉCOUTE
ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS**

FACE AU HARCÈLEMENT

**APPELEZ LE
3020**

SERVICE & APPEL GRATUITS

FACE AU CYBERHARCÈLEMENT

**APPELEZ LE
0 800 200 000**

SERVICE & APPEL GRATUITS

www.nonauharcèlement.education.gouv.fr

Ministère de l'Éducation Nationale
Ministère de la Jeunesse et des Sports

Snapchat : @EducationFrance

Pour réduire les risques de harcèlement à l'école, de nombreuses campagnes de prévention ont été mises en place. Elles encouragent les enfants à parler de ce qu'ils subissent dans leur établissement scolaire, elles aident les parents à reconnaître les signes du harcèlement à l'école, elles incitent les élèves à dénoncer les violences dont ils sont témoins ou victimes.

Le sommeil et ses aspects

Le sommeil c'est quoi ?

Une fonction encore mystérieuse, mais déterminante pour notre santé : Nous passons près d'un tiers de notre vie assoupi. Mémoire et apprentissage, métabolisme, immunité... même si beaucoup d'hypothèses doivent encore être confirmées, et si d'autres ne manqueront pas d'être formulées, il est parfaitement établi que le sommeil est crucial pour de nombreuses fonctions biologiques. L'enjeu est de taille : la fréquence des troubles du sommeil, qui touchent une part importante de la population, a augmenté ces dernières décennies. Elle interroge l'évolution à venir de notre état de santé.



<https://www.inserm.fr>

Lent, profond, paradoxal, les visages du sommeil sont multiples

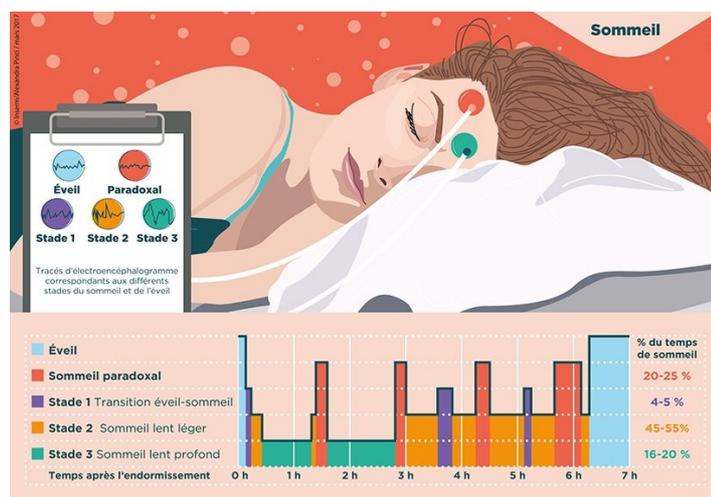
Schématiquement, le sommeil correspond à une succession de 3 à 6 cycles successifs, de 60 à 120 minutes chacun. Un cycle est lui-même constitué d'une alternance de sommeil lent et de sommeil paradoxal, correspondant chacun à une activité cérébrale différente mise en évidence par électroencéphalographie (EEG) : sur le tracé, les ondes électriques qui parcourent le cerveau et qui témoignent de l'activité neuronale ont un aspect différent selon la phase de sommeil. Lors de la phase d'éveil, par exemple, elles sont courtes et fréquentes.

<https://www.inserm.fr>



-Le sommeil lent :
porte ce nom car il est caractérisé par des ondes lentes. Il comporte lui-même plusieurs stades : après une phase de transition (N1) de quelques minutes, séparant la veille et le sommeil, la phase de sommeil léger (N2) s'installe. Elle est suivie par une phase de sommeil progressivement plus profond (N3) qui dure plusieurs dizaines de minutes.

-Le sommeil paradoxal :
correspond à une période durant laquelle l'activité cérébrale est proche de celle de la phase d'éveil. Il est aussi appelé période REM (*Rapid Eye Movement*), en raison de fréquents mouvements oculaires rapides (sous les paupières fermées).





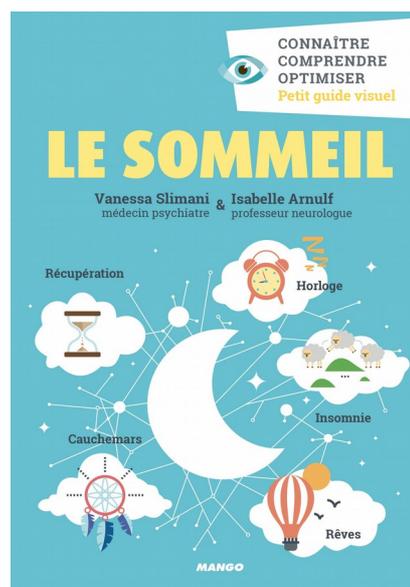
Le rythme de sommeil n'est jamais figé

Le rythme de sommeil varie en premier lieu au cours d'une même nuit : schématiquement, les premiers cycles sont essentiellement constitués de sommeil lent profond, tandis que la fin de nuit fait la part belle au sommeil paradoxal. Et si la nuit précédente a été mauvaise, le sommeil lent sera d'autant plus profond la nuit suivante.

Le sommeil varie également au cours de la vie : le sommeil lent est plus profond durant la croissance, jusque vers l'âge de 20 ans environ. A mesure que l'on vieillit, celui-ci devient minoritaire et laisse la place à un sommeil lent, plus léger, expliquant l'augmentation des troubles du sommeil avec l'avancée en âge. Parallèlement, le sommeil paradoxal est plus long dans les premières années de vie. Sa durée se réduit à l'âge adulte.

Comment étudie-t-on le sommeil ?

L'examen de référence est la polysomnographie. Il permet d'obtenir un hypnogramme, c'est à dire un enregistrement de plusieurs paramètres, obtenu à l'aide d'électrodes placés au niveau du crâne et de différentes parties du corps : l'activité cérébrale (par EEG), l'activité musculaire (électromyogramme) et les mouvements oculaires (électro-oculogramme). Ces données vont permettre de suivre et d'identifier les différentes phases de sommeil. Parallèlement, le rythme cardiaque, le rythme respiratoire et les mouvements des jambes sont également enregistrés afin de caractériser certains troubles ou certaines pathologies nocturnes.



Le sommeil c'est la santé

Le sommeil représente la forme la plus aboutie du repos. Il permettrait ainsi à l'organisme de récupérer, que ce soit sur le plan physique ou mental. Dans ce processus, le sommeil lent jouerait un rôle particulier puisque les ondes lentes sont d'autant plus intenses et élevées que la quantité ou la qualité du sommeil ont été mauvaises la nuit précédente. Le sommeil permettrait aussi de réduire le métabolisme et de préserver l'énergie (rôle homéostatique). Ainsi, la température corporelle s'abaisse autour de 36°C durant la nuit.

LES VIOLENCE SEXUELLE ?

QUE SAVIEZ-VOUS SUR LES VIOLENCES SEXUELLES ?

Les violences sexuelles

La violence sexuelle est un terme qui englobe toutes les formes de violences, physiques ou psychologiques, qui se manifestent de façon sexuelle: agression sexuelle, exploitation sexuelle, cyberviolence sexuelle, leurre d'enfants, prostitution juvénile ou proxénétisme. Peu importe la forme qu'elle prend, la violence sexuelle entraîne de lourdes conséquences, tant pour les victimes et leurs proches que pour la société. La violence sexuelle peut toucher toutes les familles, les enfants et les adolescent-e-s, de toutes les classes sociales et de toutes les cultures.

3919 **Violences Femmes Info**

C'est un numéro d'écoute national destiné :

- aux femmes victimes de violences
- à leur entourage
- aux professionnels concernés

Anonyme et gratuit

17

La police et la gendarmerie



114 En remplacement du 15, 17 et 18 pour les personnes sourdes, malentendantes, aphasiques, dysphasiques

112 - Les services d'urgence européen

15 - Les urgences médicales (SAMU)

18 - Les pompiers

AGRESSION SEXUELLE

UNE AGRESSION SEXUELLE C'EST :

- Un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique
- Un geste commis sans le consentement de la personne visée ou par une manipulation affective ou du chantage
- Un acte visant à assujettir une personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force, de la contrainte ou sous la menace implicite ou explicite
- Un geste qui porte atteinte aux droits fondamentaux, notamment à l'intégrité physique ou psychologique ou à la sécurité de la personne

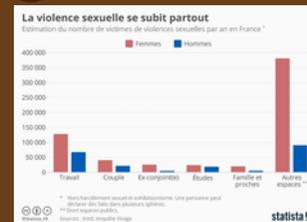
RISQUE

75 000€
5 ANS DE PRISON

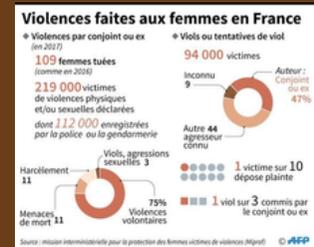
Les violences sexuelles enregistrées par les services de police et gendarmerie ont augmenté de 33% en 2021, notamment en raison d'une hausse des déclarations pour des faits anciens, selon le Ministère de l'Intérieur.

L'agression sexuelle peut impliquer un ou plusieurs types de gestes ou d'activités à caractère sexuel :

- Attouchements
- Baisers à caractère sexuel
- Masturbation
- Contact oral-génital
- Pénétration ou tentative de pénétration
- Autres activités de nature sexuelle
- Comportements d'exhibitionnisme
- Comportements de voyeurisme



« J'avais refusé de sortir avec lui, alors il m'a fait une 'réputation' dans tout le lycée. Puis, un jour le groupe m'a piégée : cinq viols, les uns après les autres. Ils m'ont abandonné là. C'est ma petite sœur qui m'a trouvé hagarde, dans le local à vélo. »
ALICE 20 ANS, VICTIME DE VIOLS



« Mariée depuis 20 ans, j'ai élevé deux enfants, j'ai une bonne situation, aux yeux de tout le monde, tout va bien et pourtant ça fait 18 ans que je souffre en silence. »
MARIE, VICTIME DANS LE SILENCE

LA POLLUTION DES OCÉANS

Serait-il déjà trop tard ?

L'une des conséquences de la pollution sur la faune marine

La **pollution** dans les océans **augmente** considérablement chaque année **4,8 et 12,7 millions de tonnes de plastique** terminent dans les océans, selon le site « actualité parlement européen », **en 2050** les océans pourraient contenir **plus de plastique que de poissons**.

La pollution des océans a un grand **impact** sur **la santé** de la **faune marine**, les animaux qui sont présents dans l'eau se **coincant** dans les plus grands déchets et ingère les petits fragments plastiques qui peuvent causer leur **intoxication** et leur coûter la vie, mais pas que, les **humains ingèrent** eux aussi se **plastique** qui se trouve dans la **chaîne alimentaire** par les produits de la pêche, ce qui cause des **pathologies** de plus en plus **graves** à la santé de l'homme.



Dû à cette grande importance de **pollution** qui s'est **multipliée** durant les années un **7ème continent** s'est créé par accumulation **de déchets** qui se prénomme « **le vortex de plastique** », il se situe au nord-est de l'océan Pacifique, ce continent de déchets ferait près de **1,6 million de km²** soit presque **l'équivalent de l'Europe**, cette accumulation cause énormément d'emprisonnement des animaux dans les filets dérivants ou les gros débris.

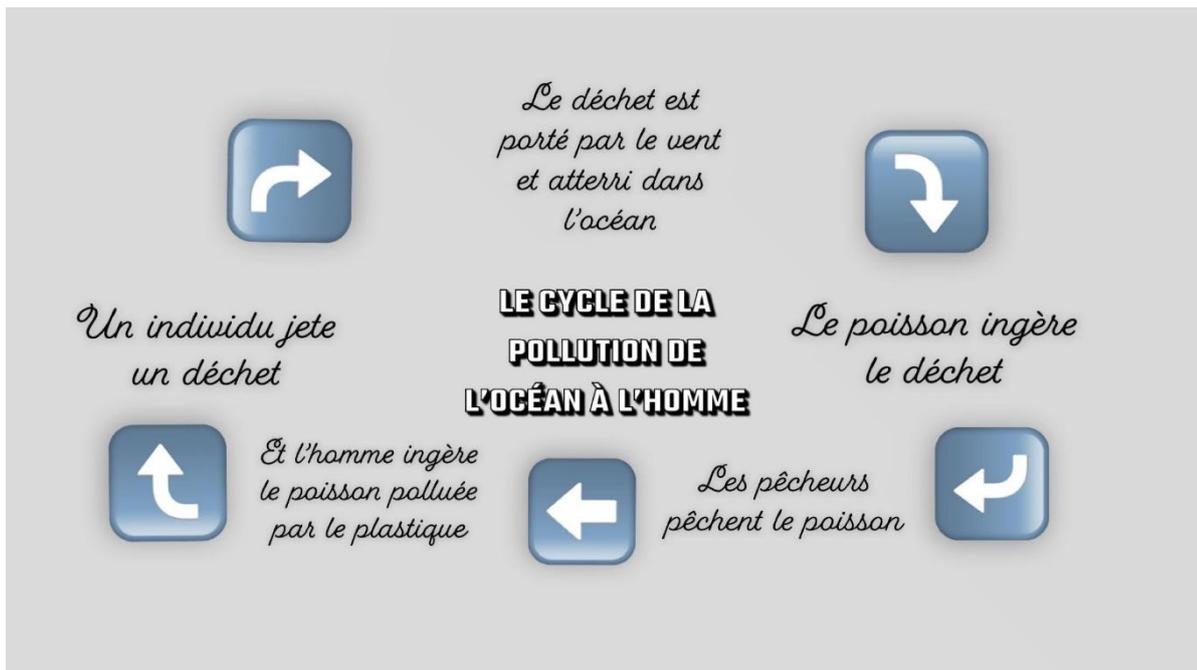
Les différents déchets marins sont :

- **27 %** de déchets **plastiques** provenant du **matériel de pêche** (filet de pêche)
- **49 %** de déchets **plastiques à usage unique** (bouteille en plastique, touillette à café)
- **18 %** de déchets **autres que plastiques** (cartons, verre)
- **6 %** d'**autres plastiques** (polystyrène, PVC)

Nous constatons au lycée Jean Baptiste Dumas à Alès que régulièrement les élèves présents, jettent leurs déchets dans l'enceinte de l'établissement mais aussi en dehors, ces déchets vont par la suite être emportés par le vent et se poser dans le gazon, et par la suite atterrir dans la mer, là où nous aimons particulièrement passer du bon temps l'été.

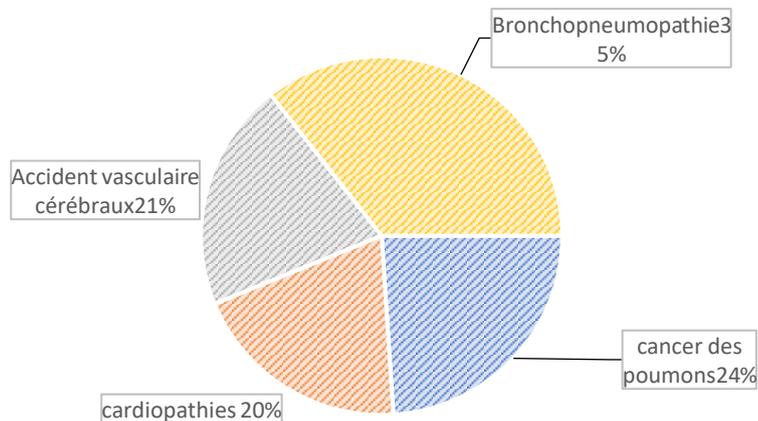
Il serait important de diminuer au maximum la pollution présente au quotidien en mettant en place plusieurs actions comme :

- Triez vos déchets pour favoriser le recyclage.
- Préférez des produits qui contiennent moins d'emballage.
- Éviter l'utilisation systématique de sac en plastiques.
- Faire du covoiturage.



LES PRINCIPALES PATHOLOGIES DU À LA POLLUTION

■ cancer des poumons ■ cardiopathies ■ Accident vasculaire cérébraux ■ Bronchopneumopathie



Des maltraitances sur un enfant de 3 ans et demi à la limite de la brutalité



Jeudi 19 Mai 2022, au tribunal de Nîmes, un homme de 32 ans a été condamné à 5 ans de prison, pour des violences sur un enfant de trois ans et demi.

Les affaires de violences sont toujours sordides. Quand elles touchent un enfant de 3 ans et demi, elles deviennent innommables. Lorsque les photos du petit corps martyrisé sont apparues sur le grand écran du tribunal, jeudi dernier, toute

l'assistance a retenu son souffle. Des images insupportables : des traces de coups, de brûlures, sur le ventre, le dos, les fesses et près des parties génitales...

Des coups, des brûlures suintantes...

Sur le banc des prévenus, l'ex-compagnon de la mère du petit garçon. Un homme de 32 ans, actuellement incarcéré, qui était éducateur sportif. A côté, les parents du petit garçon. Nous voilà partis pour plus de six heures de débats... Car cette triste histoire est aussi très complexe.

Le prévenu noue une relation avec sa nouvelle compagne en 2014. Chacun est parent de deux enfants, nés de précédentes unions. Les premières années, ils conservent chacun leur propre domicile, situés dans les Pays de Nîmes et Montpellier. Ils ne vivront sous le même toit qu'à partir de septembre 2018. Pourtant, c'est avant que les principales violences sur le petit garçon surviennent. Elles sont révélées au grand jour en juillet 2017.

Le 1^{er} Juillet, l'enfant est hospitalisé une première fois. Pour ce qui ressemble à des ecchymoses et diverses lésions sur le corps. Les médecins les considèrent d'emblée suspectes et font un premier signalement. Puis, le 26 Juillet, le petit garçon est à nouveau emmené à l'hôpital. Cette fois, les médecins constatent des brûlures suintantes. Lorsque l'enfant est pris en charge, il est prostré et les soins doivent lui être prodigués sous anesthésie à cause de la douleur.

« Il est méchant. Il me fait ça avec du feu, pendant que je dors et que maman est au sport ».

Deux lois, de 2007 et 2016, ont réformé la protection de l'enfance et réaffirmé les droits et les besoins fondamentaux de l'enfant. Fin 2019, un nouveau Pacte pour l'enfance a aussi été lancé afin d'améliorer la situation des enfants placés (lutte contre les violences aux mineurs, réforme de l'aide sociale à l'enfance...).

Qu'est-ce que la protection de l'enfance ?

La protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa sécurité, sa moralité et son éducation dans le respect de ses droits.

Elle comprend :

- des actions de prévention en faveur de l'enfant et de ses parents ;
- le repérage et le traitement des situations de danger ou de risque de danger pour l'enfant ;
- les décisions administratives (aide financière, aide éducative à domicile, contrat jeune majeur, accueil familial ou en établissement et judiciaires (ordonnance de placement, etc.) prises pour sa protection.



Numéro enfant en danger : composer le 119 (numéro gratuit) ou se connecter sur www.allo119.fr

QUI PROTÈGE NOS ENFANTS?



Vendredi 31 Mars 2022, au tribunal d'Alès, un couple a été condamné à 5 ans de prison, pour violence sur leur fille de 6 ans.

Cette enfants attachés à une chaise, privé de soins, insultés... Mardi, un couple originaire d'Alès, dans le Gard, sera jugé pour des maltraitances répétées sur leur fille. Dans cette affaire, le gouvernement avait pointé des défaillances des services sociaux. Le père, 44 ans, et la mère, 40 ans, comparaîtront libres, devant le tribunal d'Alès, pour « violences par ascendant » sur mineurs de moins de 15 ans, sans ITT (incapacité totale de travail), et « soustraction par un parent à ses obligations légales ». Les faits concernent une mineurs, âgés aujourd'hui de 6 ans. Ils encourent jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 75.000euros d'amendes

La police libère l'enfant attachés à une chaises

C'est l'appel aux services sociaux d'un des voisins qui avait déclenché la saisie du parquet, le 1 Février 2022 puis l'interpellation des parents. Le lendemain, les policiers ont découvert un enfant « attachés » à la chaise du salon « dans un état d'hygiène déplorable », selon le parquet. Auditionnée, l'enfant a raconté diverses maltraitances subies pendant des années, notamment de graves « négligences dans l'hygiène, les soins » et des « carences éducatives ». Mais aucune trace de coups n'a été constatée. Selon deux sources proches du dossier, l'enfant a dénoncé des coups occasionnels, mais surtout des violences psychologiques et insultes quotidiennes. Elle présentait des « dents cariées », des « pathologies » et des « problèmes de développement » mal pris en charge, précise une de ces sources.

Lors d'un déplacement à Alès, la secrétaire d'état chargée de l'enfance Madame C.C avait reconnu des « défaillances » dans la « coordination » des services de protection de l'enfance et avait annoncé une enquête administrative. Car le couple avait fait l'objet, depuis 2013, de plusieurs signalements, « non recoupés ». Lors des visites des services sociaux, les parents « préalablement informés », mettaient en place « une "normalité de façade" », déplore dans un communiqué l'association l'Enfant Bleu, portée partie civile. Elle plaide pour des « visites inopinées » pour les cas « inquiétants ».

Avocat de l'association « Enfance et partage », Monsieur R.C regrette, lui, un « traitement judiciaire en retrait », resté au stade de l'enquête préliminaire, et la « sous-évaluation des conséquences des maltraitances ». Décerner « zéro jour d'ITT », « c'est les nier », estime-t-il. Contactés, les avocats des prévenus n'ont pas donné suite.

« Si vous êtes victime ou si vous avez connaissance d'une situation, de maltraitance d'un enfant, vous deviez appeler le 119 »

Deux lois, de 2007 et 2016, ont réformé la protection de l'enfance et réaffirmé les droits et les besoins fondamentaux de l'enfant. Fin 2019, un nouveau Pacte pour l'enfance a aussi été lancé afin d'améliorer la situation des enfants placés (lutte contre les violences aux mineurs, réforme de l'aide sociale à l'enfance...).

C'est quoi la protection de l'enfance ?

Qu'est-ce que la protection de l'enfance ? La protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa sécurité, sa moralité et son éducation dans le respect de ses droits.

Elle comprend des objectifs :

-Assurer la protection des enfants tout en préservant les liens familiaux (art. L. 221-1 du C.A.S.F.)

-L'intérêt de l'enfant, la prise en compte de ses besoins fondamentaux, physiques, intellectuels, sociaux et affectifs guident les interventions de l'Aide Sociale à l'Enfance.

10 ENGAGEMENTS POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE



**ACCOMPAGNER
CHAQUE ENFANT SUIVI**
grâce au Projet Pour l'Enfant
afin que tous les acteur-rices
s'engagent en faveur
de leur épanouissement
et leur bien-être.



PRÉVENIR LES PLACEMENTS
à l'aide de mesures éduca-
tives à domicile, en accueil
de jour, dans les relais
parentaux, la prévention
spécialisée et en créant
postes supplémentaires
d'éducatrices dédiées
à la prévention.



**GUIDER LES JEUNES
VERS L'AUTONOMIE**
à leur sortie de l'Aide Sociale
à l'Enfance avec les contrats
jeunes majeur-es.



**DÉVELOPPER
DES DISPOSITIFS
CONJOINTS AVEC L'ÉTAT**
pour les enfants porteurs
de troubles psychiques.



**SE DOTER
D'UNE POUPONNIÈRE
pour l'accueil des bébés
ET DE LIEUX** pour accueillir
les fratries ensemble.



**DÉVELOPPER L'ACCUEIL
FAMILIAL** grâce au
recrutement d'assistant-es
familiales-aux.



**PRENDRE EN COMPTE LA
PAROLE DES USAGER-ÈRES**
par la création d'un conseil
des enfants et des familles
et des mesures de contrôle
garantissant la qualité
de l'accueil.



**ACCUEILLIR CONVENABLE-
MENT LES JEUNES ISOLÉ-ES**
par la création d'une
Cellule d'accompagnement
des Mineurs étrangers
non accompagnés (CAMNA)
et de 800 places d'accueil.



**CRÉER DE NOUVELLES
PLACES** pour l'accueil
d'urgence.



**AMÉLIORER LA QUALITÉ
DE L'ACCUEIL** grâce
à un Plan de rénovation
des établissements publics
recevant des enfants.

« Si vous êtes victime ou si vous avez connaissance d'une situation, de maltraitance d'un enfant, vous devez appeler le 119 »

VIOLENCES CONJUGALES

Un phénomène d'actualité en France

En France, les faits de violences conjugales sont de plus en plus importants. En un an les chiffres n'ont cessé d'augmenter et les plaintes de se multiplier, mais pourquoi ce phénomène continue de grandir ?

C'est en France que nos recherches se sont accentuées, en effet ce phénomène qui touche les femmes (106 féminicides en 2022) comme les hommes (environ 1 homme sur 3) est important car il ne cesse d'augmenter. Selon beaucoup de témoignages, peu de victimes connaissent toutes les mesures possibles pour les sauver des mains de leurs bourreaux et réussir à partir.



Pourquoi ? sûrement car les victimes prisent par la peur n'osent rien dire, c'est pour cela que nous avons réuni les moyens les plus efficaces pour sauver leurs vies.

Du côté pénal, des plaintes peuvent être déposées et une sanction est encourue. En effet les peines sont plus ou moins importantes :

5 ans d'emprisonnement ainsi que 75.000€ d'amendes
20 ans de prison si la mort a été causée par violences
30 ans si la mort a été causée par violences répétées

Pour prévenir cela dès le début et éviter le pire, des mesures d'éloignement du conjoint ou ex conjoint sont possibles. L'auteur des violences peut être contraint par les autorités de quitter le domicile mais les victimes peuvent aussi partir SANS RISQUE et se tourner vers des hébergements d'urgence ou même bénéficier d'un relogement. Pour cela il faut appeler au numéro suivant : **115**.

PROJET

La loi n°2023-140 du 28 février 2023 crée pour une aide universelle pour les victimes de violences conjugales. Le dispositif entrera en vigueur au plus tard le 30 novembre 2023.

Les violences peuvent être physiques, psychologiques ou même sexuelles, ne négligez pas cela. Une simple gifle est déjà de trop !

INFO

Le **3919**, numéro accessible 7j/7 et 24h/24 pour toutes victimes ou actes de violences



BELLES à TOUT AGE

Le bien-être esthétique chez la personne âgée

Nous avons tous des grand-mères. Certaines se sentent belles, d'autres non et perdent confiance en elle. Il est important que nous, les petits-enfants, soyons à leurs petits soins pour qu'elles se sentent belles. Cet article est fait pour elles et nous, nos conseils beauté et bien-être leurs seront utiles.

Lors de nos stages en maisons de retraite (EHPAD), nous avons remarqué que ce sentiment de perte de confiance s'accroît. C'est pourquoi nous avons décidé d'en parler.

Beaucoup de personnes âgées perdent confiance en elles après leur entrée en EHPAD, cela peut être dû à une perte d'autonomie, une négligence de soi-même ou bien une baisse de moral.

Cette perte de confiance en soi peut avoir des conséquences néfastes sur la vie quotidienne de la personne âgée comme l'isolement, le renfermement sur soi-même, la baisse de moral et la dépression



Participer aux activités de bien-être esthétique proposés par l'EHPAD:

- atelier coiffure
- atelier pédicure
- atelier manucure

- atelier maquillage
- atelier massage

La perturbation de l'image corporelle chez la personne âgée en lien avec la maladie est connue.

Pour la personne âgée, l'effet positif de soins est plus restreinte.

Le besoin de garder une apparence jeune peut aussi se retrouver pour éloigner cette fin prochaine.

Cela peut se traduire par une perte de confiance en soi, une baisse de motivation. A l'inverse, les personnes oublient ce qui peut être aidant autour d'elles, ce qui peut diminuer ou retarder les symptômes liés à l'angoisse, la peur de vieillir.

L'image de soi, vite perturbée, peut aussi se reconquérir par un retour sur soi, une nouvelle compréhension et acceptation de la situation. La détente, la sensation de beauté sont des éléments propres à chacun qu'il n'est pas toujours facile dévaluer. Cependant ils sont requis pour permettre de se retrouver pour faciliter cette sensation de « bien dans sa peau »

Les soins esthétiques se sont développés avec la lutte contre le vieillissement de la peau accompagnant l'avancée en âge. Les modifications physiologiques liées à l'âge sont différentes selon les personnes, la peau est sèche, ridée, fine, tachée, les ongles cassants. Les soins sont là pour améliorer même temporairement la texture, redonner du tonus à l'épiderme et limiter les signes extérieurs du temps qui passe

Le soin permet aussi à la personne d'avoir un moment de calme, de discussion différente de celle habituelle lors de soins techniques dans l'unité, de profiter d'une ambiance autre en dehors de la chambre.



Ce moment de partage avec le soignant, dans ce contexte permet d'oublier le mal être pendant le temps du soin.

Les personnes âgées peuvent être demandeuse de ces soins pour leur permettre de retrouver la conscience de leur « moi »

Notre objectif principal est de favoriser la revalorisation de l'image corporelle chez les résidents en leur offrant un moment de détente, voir l'oubli un temps de relation privilégié basée sur l'écoute.